



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

POLICE MUNICIPALE

Solliès-Pont, le 13 JUIN 2013

ARRETE

portant autorisation d'occupation du domaine public et
réglementation du stationnement sur les voies de la
commune à l'occasion de la fête de la musique

N° Départ : 362/2013/35/PM/MC/AM

**Le maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

- Vu** la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes,
- Vu** les articles L. 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
- Vu** les articles du Code de la route,

Considérant qu'en raison de l'importance de la manifestation organisée à l'occasion de la fête de la musique le vendredi 21 juin 2013, il convient de réserver le domaine public afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes,

Considérant Qu'il convient donc de réserver des places de stationnement le temps nécessaire au bon déroulement de la fête,

arrête

Article 1 : Le domaine public, le Château ainsi que la place du Général de Gaulle, sera occupé le vendredi 21 juin 2013 de 07 heures à 24 heures à l'occasion de la fête de la musique.

Article 2 : Le stationnement sera interdit sur les axes suivants de 07 heures à 24 heures :

- Parking de la gare, Faubourg Notre Dame de la sortie du parking vers le fond
- Parking du Boulodrome côté City Stade

Article 3 : La police municipale sera chargée de faire respecter le présent arrêté et tout contrevenant sera verbalisé et pourra voir son véhicule mis en fourrière.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

- Monsieur le directeur des services techniques de la commune de SOLLIES PONT
- Monsieur le chef de service de la police municipale de SOLLIES PONT
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de L FARLEDE

Article 5 : Pour information et respect des dispositions :

- Monsieur l'adjoint au maire délégué à la sécurité
- Monsieur le chef du centre de secours de la Vallée du Gapeau

Et sera publié.

Docteur André GARRON

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le
- la publication le

A red circular stamp of the Municipality of Sollies-Pont is visible. The stamp contains the text 'VILLE DE SOLLIES-PONT' around the top edge and 'R.F.' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a rooster. A black ink signature is written across the stamp.